

Programme: séminaire sur les 60 ans de la Convention de Genève - Résidence Palace - 14 octobre 2011 -

9.00 – 9.15: Accueil avec café

- 9.15- 9.30: Allocution de bienvenue par le **Réseau Européen des Migrations (EMN)** et par **Mr. Dirk Van den Bulck** (Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides)

Cadre et aperçu historique:

- 9.30 - 10.00: La politique belge en matière d'asile à travers le temps: **Dr. Frank Caestecker** (UGent)

L'examen des demandes d'asile: une compétence nationale soumise à contrôle supranational

- 10.00 - 10.30: Introduction: **Prof. Marc Bossuyt** (Président de la Cour Constitutionnelle belge et Commissaire général honoraire aux réfugiés et aux apatrides)

10.30 – 10.45: Pause-café

- 10.45 - 11.15: La jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en matière d'asile: **Prof. Dirk Vanheule** (UA)

- 11.15 - 11.45: La jurisprudence de la Cour de Justice en matière d'asile : **Jacques Jaumotte** (Conseiller d'Etat)

- 11.45 - 12.45: Discussion au sein du panel et débat avec le public: Le rôle croissant des Cours Européennes dans l'examen des demandes d'asile : Une évolution positive ?

Membres du panel: Prof. Marc Bossuyt – Jacques Jaumotte – Prof. Dirk Vanheule
Modérateur: Prof. Geert Debersaques (premier président du Conseil du contentieux des étrangers)

12.45 - 13.45: Lunch

Quelles sont les personnes pouvant bénéficier d'une protection en Belgique?

- 13.45 - 14.15: La Convention internationale relative au statut des Réfugiés: après 60 ans, s'agit-il toujours du meilleur instrument pour évaluer le besoin de protection internationale? **Prof. Jean-Yves Carlier** (UCL)
- 14.15 - 14.45: Statuts de protection complémentaires en Belgique : réflexion et aperçu des pratiques dans les autres pays européens: **Marleen Maes** (KULeuven)

14.45 – 15.00: Pause-café

- 15.00 - 15.30: Les lacunes de protection et les défis en Belgique et au-delà: **Paolo Artini** (Représentant régional adjoint de l' UNHCR)

- 15.30 -16.30: Discussion au sein du panel et débat avec le public: Quelles sont les personnes à qui il faut accorder la protection et quels sont les défis en la matière?

Membres du panel: Isabelle Doyen (Directrice ADDE) - Véronique De Ryckere (UNHCR) - François Bienfait (Commissaire-adjoint du CGRA)

Modérateur: Jozef De Witte (Directeur du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme)

Conclusions de la journée

- 16.30 - 17.00: **Dirk Van den Bulck** (Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides)

Suivi d'une réception